



MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom **BOCHATON**
 Prénoms *Henri, Charles*
 Grade *Sergent*
 Corps *67^e Bataillon de travailleurs Sénégalais*
 N° *4/4425* au Corps — Cl. *1904 1^{er} ps 5*
 Matricule. *1943* au Recrutement *armées*
 Mort pour la France le *17 juillet 1918*
 à *ambulance 231 à Saint-Martin-d'Ablouis-marie*
 Genre de mort *Blessures de guerre*
 Né le *17 avril 1896*
 à *Saint-Paul* Département *Haute-Savoie*
 Arr. municipal (p. Paris et Lyon). }
 à défaut rue et N°.

Jugement rendu le *14 Janvier 1922*
 par le Tribunal de *Saint-Paul-en-Chablais*
 acte en jugement transcrit le *20 Janvier 1922*
Chambre des Pairs (1^{er} Janvier 1922)
 N° du registre d'état civil

Cette partie n'est pas à remplir par le Corps.

534-708-1021. [20434]

n° 78



BOCHATON Henri Charles,
frère de Placide (n° 48) et de Zacharie, domicilié à Lyonnet (haut),

Lieu d'inhumation:

département: Marne
commune: Saint-Martin-d'Ablouis
lieu: Carré militaire St-Martin-d'Ablouis
Tombe: individuelle n° 84

Transcription du jugement déclaratif

95°

DÉCÈS

de
Bochaton
Henri Charles

En la signification à nous faite le dix neuf janvier mil neuf cent vingt deux, nous avons intégralement transcrit le jugement surant Audience du quatorze janvier mil neuf cent vingt deux de Tribunal de première instance de Genon, réuni mil neuf cent vingt deux, en Chambre du honore Conseil, est décès, suivant M. Gueniot Président, Demangeat, juge; Bachelard, juge suppléant en présence de M. Sarré Procureur de la République, assisté de Siegfuit, commis domicilié à greffier a rendu le jugement suivant: Déclare constant et à la date du soldat Bochaton Henri Charles, né à Saint-Paul le dix sept avril mil huit cent quatre vingt six fils de M. de Henri et de Béatrice Rose, sergent au 67^e Bataillon de Sénégalais. Mort pour la France le dix sept juillet mil neuf cent dix huit à l'ambulance 231. Ordonne la transcription. Dresse le dit présent sur les registres des décès mil neuf cent vingt deux, de l'année courante de la Commune de, sur la déclaration de Saint-Paul et sa mention ainsi que mention de la transcription en marge des registres de la même commune à la date du décès. Transcrit par qui, lecture faite, ont signé avec Nous, Alexandre Delapont, Maire de Saint-Paul, Officier de l'Etat Civil le vingt janvier mil neuf cent vingt deux.

Les Déclarants, L'Officier de l'Etat Civil, *Delapont*